



5 septembre 2022

PLAN DE SURVEILLANCE CSA-GTP : NOTE AUX OPERATEURS CERTIFIES ET AUX ORGANISMES CERTIFICATEURS

Afin d'assurer la collecte des données d'analyses des contaminants, l'association CSA-GTP met en place un plan de surveillance dédié aux organismes stockeurs certifiés.

Ce plan de surveillance a notamment pour vocation de constituer une base de données robuste permettant :

- De suivre l'évolution des contaminants ;
- D'argumenter contre des projets d'abaissements de LMR auprès des autorités publiques françaises et européennes ;
- De répondre à des mises en cause de la vigilance de la qualité sanitaire par d'autres schémas de certification européens sur des risques réels et éviter ainsi de remettre en question nos reconnaissances mutuelles.

La représentativité de ce plan de surveillance, assurée par la collecte d'un nombre de données conséquent est donc indispensable afin de justifier la légitimité de nos positions et de nos argumentaires.

Une première trame, sur le modèle du fichier Excel, qui vous sera transmis par courriel, vous permet d'y intégrer directement vos données issues de vos résultats d'analyses.

Cette base de données évoluera dans les prochains mois vers un outil informatisé plus ergonomique. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos travaux.

Afin de consolider ces données, nous vous remercions de bien vouloir retourner le fichier Excel complété et mis à jour à l'adresse :

psurveillance.csa-gtp@lacoopagri.coop si vous êtes adhérent à **La Coopération Agricole Métiers du Grain** ;

psurveillance.csa-gtp@negoce-village.com si vous êtes adhérent à **La Fédération du Négoce Agricole** ;

psurveillance.csa-gtp@synacomex.com si vous êtes adhérent au **Synacomex** ;

notification@csa-gtp.com si vous n'êtes adhérent à **aucune des trois fédérations** citées ci-dessus.

La saisie d'au moins une donnée par an dans ce plan de surveillance est une exigence de la nouvelle version du référentiel applicable au 1^{er} octobre 2022. Le non-respect de cette exigence entraînera une non-conformité mineure.

Vos données seront traitées de manière strictement confidentielle et pourront participer à alimenter le plan de surveillance de la filière après anonymisation des données et passé un délai d'un an après campagne, ceci afin d'éviter toute perturbation des relations commerciales.

Nous comptons sur votre collaboration active pour que le plan de surveillance CSA-GTP permette à l'ensemble des organismes stockeurs de bénéficier d'un outil de référence pour la veille des contaminants.